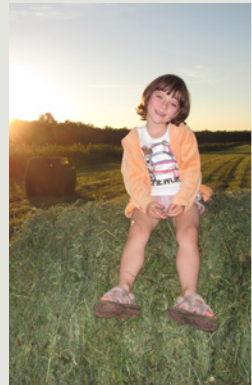




Municipalité de
SAINT-APOLLINAIRE



SAINT- APOLLINAIRE

Choyée par sa position géographique, Saint-Apollinaire a le meilleur des deux mondes. Les grands espaces et la tranquillité de la campagne d'un côté et l'effervescence des grands centres grâce à sa proximité avec la capitale. C'est avec fierté que nous vous invitons à vous joindre à nous et à vous impliquer au sein de notre collectivité qui ne cesse de croître dans un climat sain et agréable où la qualité de vie est des plus enviables.



RÉALISATIONS

- Soirée reconnaissance des bénévoles
- Fête hivernale (fête des neiges) et estivale (fête au village) gratuite
- Sentier de marche et de ski de fond en forêt
- Journal mensuel l'Apollinairois
- Différentes activités offertes à la bibliothèque municipale (heures du conte, conférences, expositions, etc.)
- Construction d'un centre multifonctionnel afin d'offrir un plus grand éventail d'activités sportives pour tous.

PORTRAIT STATISTIQUE

- Population** : 5 458
- Nombre de personnes de 65 ans et +** : 610
- Nombre de familles avec enfants** : 1 540
- Nombre de naissances** : 84 (2013)
- Taux de diplomation** : 63,4 %
- Revenu médian des familles** : 66 274 \$





SYNTHÈSE DU PLAN D'ACTION 2015-2017

1. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

Objectif : Planifier une vue d'ensemble de l'aménagement du territoire afin de favoriser les pistes cyclables et les voies piétonnes.

Action : Élaborer les schémas d'urbanisme pour aménager des pistes cyclables et des voies piétonnes ainsi que des aires de repos aux endroits stratégiques.

2. HABITATION

Objectif : Connaître les programmes gouvernementaux permettant la construction d'habitations pour les gens en perte d'autonomie et d'appartements à prix modiques.

Action : Mandater une personne responsable de créer un rapport sur les différents programmes offerts et identifier les besoins en habitation des citoyens de la municipalité.

3. SÉCURITÉ

Objectif : Rendre les trottoirs plus sécuritaires.

Action : Établir une procédure d'inspection selon une fréquence déterminée (dénéigement, déglçage et vérification de la structure).

4. MOBILITÉ ET TRANSPORT

Objectif : Promouvoir le transport en commun et adapté, ainsi que le service de transport bénévole déjà en place.

Action : Mandater une personne à l'interne qui sera responsable de s'occuper de recueillir l'information et de faire la publicité.

5. VIE COMMUNAUTAIRE, LOISIRS ET CULTURE

Objectif : Analyser la faisabilité d'un projet de piscine (intérieure ou extérieure).

Action : Mandater une personne ou une entreprise spécialisée pour en faire l'analyse.

6. INFORMATION ET COMMUNICATION

Objectif : Mieux informer la population.

Action : Avoir un plan de communication et utiliser différents moyens adaptés pour rejoindre la population ciblée : Site de la municipalité, bulletin d'information, le Rassembleur, les réseaux sociaux (ex : Facebook...).

Lotbinière, une MRC pour tous les âges!